

Abbaye et Gartempe à Saint-Savin



Randonnée n°2306191

Une randonnée proposée par kl36

Randonnée qui permet de découvrir le village de Saint-Savin et la vallée de la Gartempe. De beaux points de vues sur l'abbaye. L'abbaye est classée au patrimoine mondial de l'UNESCO. Cette randonnée empreinte les chemins balisés "La vigne aux moines" (balisage Jaune).

Durée :	2h50	Difficulté :	Facile
Distance :	9.52km	Retour point de départ :	Oui
Dénivelé positif :	36m	Activité :	A pied
Dénivelé négatif :	36m		
Point haut :	120m	Commune :	Saint-Savin (86310)
Point bas :	76m		

Description

(D/A) Le départ se fait sur la place devant l'Abbaye.

Lorsque vous faites face à l'abbaye, prendre la Rue de l'Abreuvoir située à droite. Longer le mur en descendant vers la rivière. Tourner à gauche et passer entre l'abbaye et le moulin. Suivre la promenade Léon Edoux.

(1) Passer sous le pont. Continuer dans l'herbe en suivant la rivière. Avant le vieux pont, remonter dans le village et prendre la première route à droite afin de traverser la Gartempe par le vieux pont. Remonter la Rue du Vieux Pont. Ignorer une rue à droite puis l'impasse sur la gauche.

(2) Prendre la seconde rue à gauche, Rue Léon Barbarin puis la première rue à droite, Rue du Chemin Creux. Cette rue est située en face d'une aire pique-nique en bord de rivière. Suivre cette rue jusqu'au bout.

(3) Tourner à gauche sur le chemin des Pérajoux. Goudronné au début, il se transforme en chemin blanc passé la première rue à gauche.

(4) Au croisement après la dernière maison, obliquer sur le chemin de droite. À l'intersection suivante, continuer tout droit en direction du bois. Dans le bois, le chemin se transforme en sentier.

(5) Suivre le sentier de gauche qui longe l'orée 'intérieure' du bois (direction Naillers).

(6) Avant d'arriver aux maisons de la Rochetalière, prendre à gauche le sentier qui descend (direction Naillers). Descendre dans le vallon, et remonter en face.

En haut, prendre le chemin blanc à gauche et traverser le pont sur l'ancienne voie ferrée. Ensuite prendre le premier chemin blanc à droite.

(7) Partir sur l'ancienne voie de chemin de fer sur votre droite. Vous allez passer sous le pont que vous avez pris précédemment, puis sur cinq autres ponts. Le 6^{ème} passe au-dessus d'une route. Le 7^{ème} enjambe la Gartempe.

(8) Juste avant le pont suivant, emprunter l'escalier à gauche pour descendre sur le chemin blanc qui rejoint Saint-Savin. Continuer par la Rue de 8 Mai 1945 puis à la place 'Rond-point du square', prendre la Rue Léon Caillon. Traverser la Rue Grand'Rue et poursuivre presque en face sur la Rue des Bains.

(9) Arrivé la Départementale D9, tourner à gauche vers le pont et virer rapidement à droite dans la Rue Saint- Louis. Prendre la première à gauche pour rejoindre la place de la Libération **(D/A)**.

Informations pratiques

La seule réelle difficulté est après le **(6)** la descente et remontée du vallon (cf photo).

Points de passages

- D/A Place de la Libération**
N 46.56384° / E 0.865188° - alt. 84m - km 0
- 1 Pont de la départementale D9**
N 46.565066° / E 0.867016° - alt. 82m - km 0.24
- 2 Rue Leon Barbarin**
N 46.565094° / E 0.870981° - alt. 82m - km 0.67
- 3 Chemin des Pérajoux**
N 46.565912° / E 0.875382° - alt. 97m - km 1.12
- 4 Croisement chemins blancs**
N 46.571804° / E 0.877466° - alt. 87m - km 1.82
- 5 Sentiers dans le bois**
N 46.575017° / E 0.882667° - alt. 112m - km 2.43
- 6 Chemin vers le creux du vallon**
N 46.579346° / E 0.890966° - alt. 116m - km 3.32
- 7 Ancienne voie de chemin de fer**
N 46.589662° / E 0.90046° - alt. 117m - km 5.1
- 8 Retour vers Saint-Savin**
N 46.579103° / E 0.873686° - alt. 81m - km 7.52
- 9 Rue Nationale**
N 46.565523° / E 0.866168° - alt. 85m - km 9.21
- D/A Place de la Libération**
N 46.563844° / E 0.865172° - alt. 84m - km 9.52

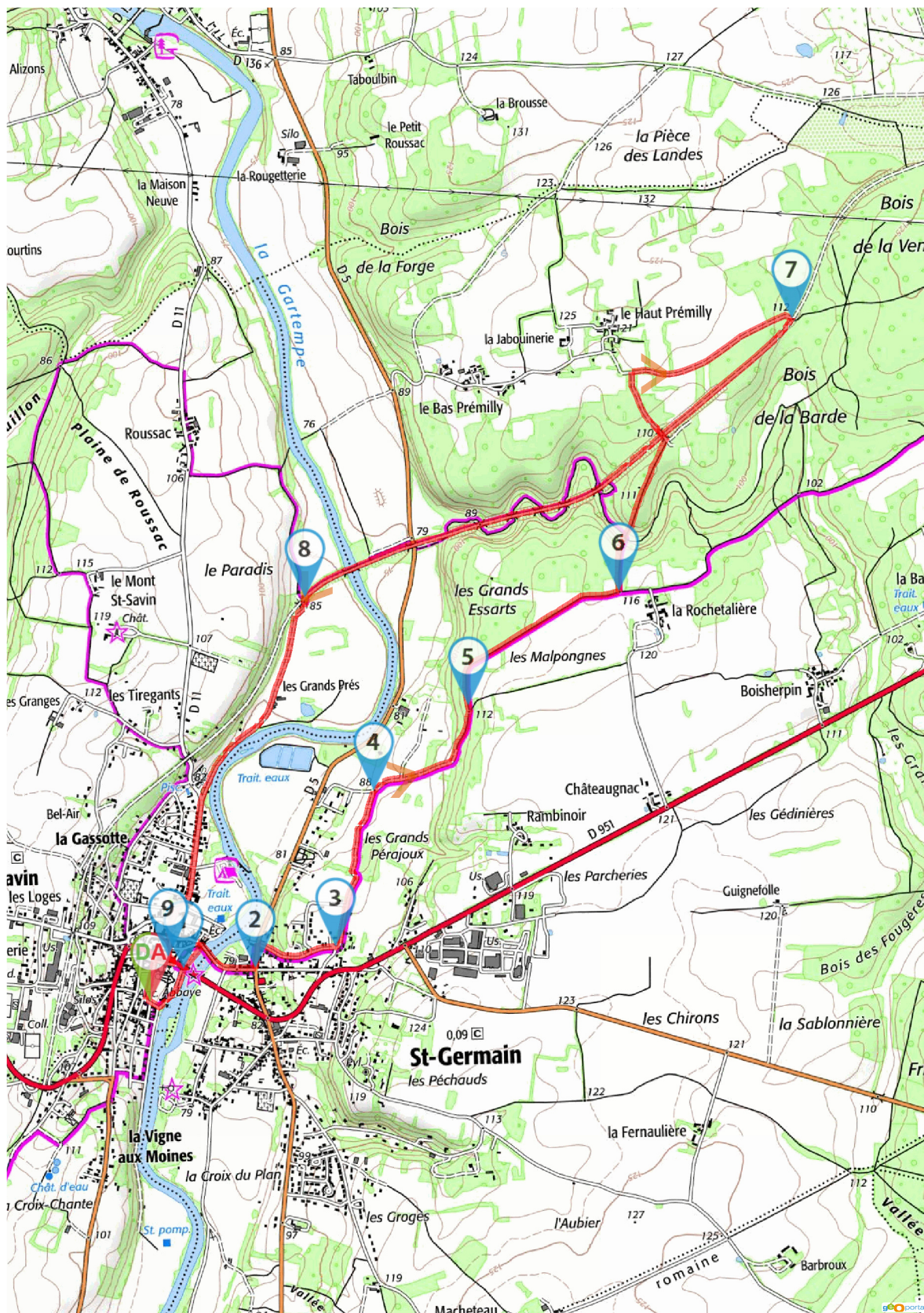
Bars et restaurants sur la place devant l'abbaye. Aires pique-nique sur les bords de la Gartempe.

A proximité

Visite le l'abbaye avec guide ou seul avec vidéo-guide.

Donnez-nous votre avis sur : <https://www.visorando.com/randonnee-abbaye-et-gartempe-a-saint-savin/>

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



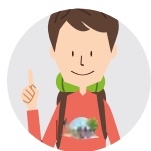
Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.



LA CHARTE

du visorandonneur

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

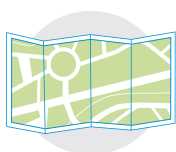
équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



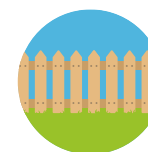
RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.